



CONSEIL MUNICIPAL DU 4 OCTOBRE 2002

I. CENTRE DE STOCKAGE DE DECHETS ULTIMES de classe 3 à Kerem Braz : l'entreprise LE PAPE a déposé une demande d'autorisation en vue de l'exploitation de ce centre. Plusieurs réunions de concertation se sont tenues avec les riverains et l'exploitant ; un cahier des charges valant règlement intérieur de fonctionnement et d'exploitation du centre a été élaboré à partir d'un modèle préfectoral. Celui-ci a intégré des prescriptions complémentaires suite à l'instruction et consultations diverses. Bien que l'autorisation d'exploitation de ce type d'installation soit délivrée par un arrêté du Maire, celui-ci a souhaité avoir l'avis de son Conseil. **Avis favorable de principe** à l'unanimité moins une abstention.

II. AUTRES AFFAIRES FONCIERES – URBANISME :

- Dans la perspective de la réalisation d'un **lotissement privé** jouxtant le lotissement de Koad ar Roz, le Conseil Municipal a donné son accord pour la désignation d'un maître d'œuvre qui devra réaliser un dossier d'aménagement de la voie Hent Ti Menhir, ainsi que des carrefours et abords (trottoirs,...).
- En vue de l'aménagement d'un **préau** dans la cour de l'école maternelle publique, le Conseil Municipal a retenu les architectes GARREC pour la mission de maîtrise d'œuvre.
- Le Conseil Municipal émet un avis favorable de principe pour une interdiction du stationnement sur des **trottoirs** du **bourg**. Le Kannadig a pourtant déjà fait plusieurs rappels au code de la route ! D'autre part, un courrier sera transmis au Conseil Général pour demander une limitation de la vitesse sur la **Route des Châteaux**, dans le secteur de Pen Menez-Kerhuel.

III . AFFAIRES FINANCIERES :

- Location d'un T1 bis communal vacant pour un loyer mensuel de 213,56 € (charges non comprises)
- Afin d'atteindre les objectifs fixés initialement avec la Caisse d'Allocations Familiales, Odette CATANZANO a proposé la

prolongation de 2 ans du **Contrat Temps Libre**. Renouvellement pour le Contrat Enfance, sans fixer d'objectifs.

- **Majoration de 2% en 2003 des tarifs communaux** sauf pour les salles communales. (Après une année de pratique, le règlement d'utilisation a été légèrement modifié).
- Vote d'une subvention de 2.075 € pour les cours de voile de **l'école élémentaire** publique. (L'Association des Parents d'Elèves, les familles et le Conseil Général participent également).
- Vote d'une subvention exceptionnelle de 400 € pour aider les **populations sinistrées du sud-est** de la France, récemment touchées par les inondations.

LIMITATIONS DE VITESSE DANS LE BOURG :

Il est rappelé aux automobilistes que la vitesse de circulation dans le bourg est réglementée par arrêté du Maire de deux manières :

• limitation à 30 km/h :

- VC 1 au droit du ralentisseur de Kergwenn et du cimetière au giratoire de l'Eglise
- VC 2 au droit du ralentisseur de Park ar Menhir
- VC 3 du carrefour de La Poste au giratoire de l'Eglise
- VC 4 au droit du ralentisseur de Kergoff Vian ainsi qu'au droit de l'accès du stade de Kergoff jusqu'au giratoire de l'Eglise
- Hent Traon ar Vorc'h du giratoire de l'Eglise au carrefour des VC 2 et 6

• limitation à 50 km/h :

- VC 1 de Kervadiou au giratoire de l'Eglise
- VC 2 de Kergulven au carrefour avec la VC 6
- VC 3 de An Daou Zouar au giratoire de l'Eglise
- VC 4 de Kergoff Vian au giratoire de l'Eglise
- VC 6 de Kosker Nevez au carrefour des VC 2 et 51
- VC 51

TRAVAUX SUR LA COMMUNE

✓ LE RENDEZ-VOUS DES SERVICES TECHNIQUES :

• Espaces verts :

- Entretien des sentiers piétons en vue notamment des Virades de l'Espoir et élagage au lamier
- Désherbage des bois et des aires sablées

• Voirie, réseaux :

- Busage Beg ar Rip
- Débouchage buse eaux pluviales au Polhoad
- Mise en place d'une signalisation dans le bourg près de la Maison des Associations

- **Ecole maternelle** : réfection de la peinture des boiseries (façade Nord)

- **C.L.S.H** : lasure sur boiseries extérieures

- **Transport de matériel** : pour le concours départemental de pétanque et pour la Foire aux Puces

TRIBUNES DE PENNANGUER :

Les Services Techniques ont procédé à la remise en état des platelages et de l'empoutrement des tribunes. L'entreprise OUVRANS s'est assurée de l'étanchéité des pieds de structure. Une 3^{ème} phase sera le remplacement des joues par l'entreprise LE CARQUET ; cette opération se déroulera sous le contrôle de la SOCOTEC.

UNE PAGE QUI SE TOURNE : LE DEPART DU RECTEUR

Après 10 ans de ministère à Plomelin, André BODENES quitte la paroisse. Le dimanche 5 octobre, à l'issue de l'office, une manifestation de sympathie était organisée en son honneur, dans une MPT bondée pour l'occasion.

S'exprimant d'abord au nom de la paroisse, Michel GUEZENEC a évoqué en quelques mots les qualités de l'homme et du pasteur dont le départ, dit-il, " nous laisse quelque peu orphelins ". Puis ce fut au tour du Maire Yves ROHOU de souligner, au nom de la municipalité, " le soutien moral que le curé (on dit toujours le Recteur en Bretagne...) apporte aux familles dans les moments difficiles ", ainsi que son rôle social et " le lien fort qu'il apporte dont on ne mesure parfois l'importance que lorsqu'il disparaît ".

Prenant à son tour la parole, André BODENES a remercié tous ceux qui, de près ou de loin, lui ont apporté un soutien, ses

paroissiens bien sûr, mais aussi la municipalité qui " a réalisé de nombreux travaux tant à l'Eglise paroissiale qu'à la chapelle Saint-Philibert " et plusieurs des associations locales, dont Saint-David et son président Jean-Claude YEUC'H, et l'ASP (dont André était un fidèle supporter...).

En nous quittant, le Recteur laisse un presbytère vide. L'office hebdomadaire sera désormais assuré par un prêtre de Pluguffan ou de Penhars. Après Bodivit qui avait perdu son Recteur dès 1792 (cf l'ouvrage " Plomelin, racines et identité ", pages 122 et 130), voici, 210 ans plus tard, le tour de Plomelin : c'est bien une page de l'histoire locale qui se tourne...

Quant à André, il va désormais exercer son ministère à Plozévet qui regroupe... 10 paroisses du Haut Pays Bigouden. Bonne chance...



LE CONTRAT EDUCATIF LOCAL

Le C.E.L est un dispositif qui vise à mobiliser tous les partenaires concernés par les actions éducatives organisées sur un territoire (enfants, parents, enseignants, élus, associations, Direction Départementale de la Jeunesse et des Sports, Caisse d'Allocations Familiales,...). Il permet de donner un sens commun à l'ensemble des projets éducatifs locaux en tenant compte de la cohérence des activités de l'enfant durant ses temps scolaires, péri et extra scolaires. Le C.E.L est un atout précieux pour la commune, il permet grâce à une subvention du Ministère de la Jeunesse et des Sports (5183,27 € pour l'année 2002) de faire découvrir et de développer les pratiques d'activités socioculturelles, sportives ou scientifiques aux enfants des écoles privée et publiques de la commune.

LES ACTIONS :

- **Initiation à l'équilibre alimentaire** : 3 groupes de 12 enfants du CM1 et CM2 vont élaborer des menus durant 4 séances de 12h à 12h40 le lundi et mardi. Ces menus seront mitonnés par Marie-Louise GUYADER, responsable du restaurant scolaire, et dégustés par tous les enfants. L'activité est encadrée par Mme MORVAN, diététicienne du Comité Départemental d'Education à la **Santé (CODES 29)**.
- **Sensibilisation à la langue bretonne** : l'association MERVENT propose aux enfants du CE1 au CM2 une (re)découverte et une initiation progressive à la langue bretonne (patrimoine local, toponymie, expressions familiales...) autour de jeux, contes et chants, expression théâtrale,

contes... A partir du 4 novembre, le lundi et le mardi de 12h à 12h40.

- **Chant – Eveil musical** : animé par Bernard KALONN, l'activité sera reconduite pour les enfants du CP au CM2 les jeudis et vendredis. Un des objectifs cette année sera de travailler sur la création d'une comédie musicale pour la fête des écoles au mois de juin 2003.

1^{er} cycle : du 14 novembre aux vacances de février

12h à 12h40 : CM1-CM2 - 12h45 à 13h25 : CP-CLIS

2^{ème} cycle : de mars à juin

12h à 12h40 : CE1-CE2 - 12h45 à 13h25 : G.S maternelle

- **Atelier de création collective (théâtre)** : animé par Bruno AUGRAIN, l'atelier propose aux enfants du CM1 et CM2 de découvrir les différentes facettes du champ artistique théâtral : création de personnages, d'un scénario, de dialogues, jeux autour de la voix, du corps et de l'espace, fabrication d'un spectacle. 10 places maximum, le mardi de 17h à 18h.
- **Accompagnement Post Scolaire** : une réunion d'information pour les parents souhaitant inscrire leur(s) enfant(s) à l'accompagnement post scolaire, s'est déroulée le lundi 30 septembre à la Mairie. Aussi surprenant que cela puisse paraître, très peu de parents (7...) se sont mobilisés pour y

assister alors qu'un courrier d'invitation et d'inscription avait été adressé préalablement à toutes les familles. Encadré par une équipe de... 10 bénévoles, l'APS apporte un complément au rôle éducatif des parents et de l'école, n'hésitez donc pas à rencontrer les enseignants ou Bruno AUGRAIN pour en savoir plus.

Séances : le lundi et le jeudi de 17h à 18h pour les enfants du CE1 au CM2

- **Technologies d'Information et de Communication** : cette activité vise à faire découvrir et à développer la pratique de l'outil informatique et de ses nombreuses applications. Encadré par Olivier GONIDEC de l'ULAMIR, le club informatique enfants accueille 2 groupes de 10 enfants 1 mercredi sur 2, de 9h à 10h30 (ouvert à tous sur inscription), et de

10h30 à 12h (enfants du Centre de Loisirs)

- **Club des Petits Débrouillards** : l'activité propose aux enfants de 7 à 12 ans de découvrir les sciences et les techniques à l'aide d'expériences simples et amusantes qu'ils peuvent réaliser eux mêmes. Par l'expérimentation, l'enfant découvre et tente de comprendre, à son rythme, un phénomène scientifique. Par la réalisation d'une machine, d'une maquette ou d'un spectacle, il pourra mettre en évidence un mécanisme de ce phénomène. Ouverture du club avant la fin de l'année : 1 mercredi sur 2 de 10h à 12h

Pour tous renseignements sur une de ces activités, contactez Bruno AUGRAIN au 06.30.55.51.07.

EN BREF

✓ MISE AU POINT SUR LA PROVENANCE ET LA QUALITE DE L'EAU :

La commune de PLOMELIN est actuellement alimentée en eau à partir de 4 captages de surface (Runniat, Kombrenn, Nenez, Kerlot) et d'un forage (Bossavarn) profond de 70 m.

L'eau distribuée au robinet présente une **bonne qualité bactériologique** (contrôles sanitaires de la DDASS). D'autre part, elle respecte la limite des 50 mg/l pour les nitrates (30 mg en septembre 2002). Ce résultat est obtenu grâce au mélange effectué à la station de Bossavarn entre l'eau des captages et celle du forage dont la teneur en nitrates est nulle du fait d'une dénitrification naturelle due à la présence de fer.

✓ ECOLE MATERNELLE : réouverture de la 4^{ème} classe

Le 9 septembre dernier, la commission paritaire de l'Inspection Académique rendait sa décision en faveur du maintien de la 4^{ème} classe à l'école maternelle publique de Plomelin. Un retour très attendu à une situation " normale ", puisque les effectifs moyens par classe se situent entre 24 et 27 élèves. C'est Marie-Elise QUEFFELEC, originaire de Penmarc'h, qui a pris en charge les enfants de petite section. Pour la rentrée de 2003, une première estimation fixe à 113 le nombre d'élèves pré-inscrits.

✓ ROBERT OMNES DECORE :

L'Institut Culturel de Bretagne a remis 4 nouveaux " **Colliers de l'Hermine** ". Cette distinction récompense des personnes ayant beaucoup œuvré pour la Bretagne, son identité et sa culture. Robert OMNES, ancien maire de PLOMELIN et professeur à l'Université de Brest, a contribué au rapprochement de la Bretagne et de l'Espagne en publiant de nombreux ouvra-

ges, a accueilli sur sa commune la première école Diwan et mis en place une signalétique bretonne dès 1968. Il a donc tout naturellement rejoint les 60 personnes qui ont déjà reçu cette haute distinction bretonne, créée en... 1381 !

✓ DECES DE LA DOYENNE :

Marie-Jeanne GUEGUEN, doyenne de la commune, s'est éteinte en septembre dernier. Originaire de Pluguffan, elle a passé sa vie dans sa ferme de Menez Kervouyenn, entourée de ses enfants et petits-enfants. Elle avait fêté ses 102 ans en juillet dernier.

✓ SOIREES INFOS SECURITE ROUTIERE :

Madame, Monsieur, vous conduisez déjà... L'automobile évolue, l'infrastructure routière, la signalisation, le Code de la Route, ont aussi bien changé et continuent de le faire, avec une (bien lente) amélioration de la sécurité...

Comme il y a quelques années, je vous propose de nous retrouver, mais cette fois dans mon établissement, un samedi soir de votre choix à 20h30, pour :

- évaluer et mettre à jour vos connaissances
- aborder les questions que vous vous posez
- découvrir les images numériques du nouvel examen

Entrée gratuite, bien sûr. Pour des raisons pratiques, merci de réserver en appelant le 02.98.94.25.16 le samedi entre 12h30 et 14h. A bientôt peut-être.

François LE FUR, auto-école à PLOMELIN.

✓ VACANCES DE LA TOUSSAINT :

Du mercredi 23 octobre au lundi 4 novembre (semaine de 4 jours et de 4,5 jours).

LES CONSIGNES DU MOIS

SILOS ET LIGNES ELECTRIQUES :

En raison des risques d'accident, il est demandé aux exploitants agricoles de vérifier qu'il n'existe pas de ligne électrique dans le voisinage immédiat de leurs silos. Si cela est le cas, prenez contact avec la Mairie ou EDF.

AUX CONSOMMATEURS DE BOISSONS DU SAMEDI SOIR (et des autres jours) :

Ne laissez pas traîner vos canettes vides sur la voie publique, et évitez de les casser ! Faudra-t-il un jour supprimer la consommation d'alcool sur la voie publique ?...

HAIES VIVES :

La Mairie reçoit régulièrement des réclamations relatives à la pousse des haies des propriétés privées. Il est demandé aux propriétaires de tailler leurs haies pour ne pas gêner la circulation des piétons ou des véhicules. La distance des plantations par rapport au domaine public doit être respectée. Evitez de planter en limite des trottoirs ou dans les accotements des voies publiques.

LES ENTREPRISES PLOMELINOISES

" EDDU " : baptême à la Distillerie des Menhirs

De nombreuses personnalités, dont la députée Marcelle RAMONET, le Préfet Thierry KLINGER et bien entendu, le Maire Yves ROHOU, ont participé le 5 octobre au lancement du whisky de pur blé noir, " unique au monde ". Un maître de chai a commenté en ces termes la dégustation : " des arômes

de vanille tirant sur la crème anglaise avec un délicat boisé en tout début, puis la rose séchée avec une pointe minérale, pour finir sur des fruits confits rappelant la marmelade d'orange. Après la première gorgée c'est l'épanouissement en bouche des fruits secs légèrement grillés tirant vers la réglisse "... A consommer avec modération, malgré tout !...

TAXI LE GARS :

Un service plomelinois de taxi sera à la disposition des habitants de la commune à compter du 22 octobre. Après 22 ans d'absence sur la commune, la famille LE GARS a pris possession de sa maison au 3, lotissement Kerrun Izela. Guy LE GARS se propose de satisfaire vos besoins en transport de la vie quotidienne (toutes distances – transports de personnes âgées et d'enfants malades assis – petite messagerie). Pour tous renseignements : 02.98.52.56.11 ou 06.88.94.72.93

UN NOUVEL ARTISAN ELECTRICIEN :

Jean-Louis HELIAS, 40 ans, marié, 2 enfants, résidant au 24, Kerdavid Huella, s'installe comme artisan électricien à compter du 2 octobre. Ouvrier-électricien dans une entreprise quimpéroise depuis 20 ans, Jean-Louis HELIAS vous propose ses services en électricité/chauffage et climatisation (constructions neuves ou travaux de rénovation). Tél/Fax : 02.98.55.17.77

LES ASSOCIATIONS PLOMELINOISES

LIRE EN FETE :

Dans le cadre de la manifestation nationale " Lire en fête " consacrée à l'Inde et organisée par les bibliothèques de l'agglomération, aura lieu **le jeudi 24 octobre prochain à 20h30** à la salle socio de PLOMELIN, un **spectacle de danses traditionnelles indiennes**. Entrée gratuite.

" NOVEMBRE A CHŒUR " : concert de KAN AN ODET

Dimanche 27 octobre prochain à la salle socio de PLOMELIN, la chorale plomelinoise, accompagnée du " Chœur des deux rivières " de Lannilis, donnera le premier des 30 concerts organisés durant le mois de novembre, sur l'ensemble du Finistère, dans le cadre de " Novembre à chœur 2002 ". Cette manifestation qui se déroulera jusqu'au 1^{er} décembre, est organisée par l'association " Musiques et Danses en Finistère " et verra se produire 32 chorales au total. Les programmes pro-

posés par le " Chœur des deux rivières " et " Kan an Odet " éclectiques et variés, devraient plaire à un large public.

ECOLE NOTRE-DAME :

Le **dimanche 17 novembre**, à 15h à la salle socio, l'école Notre-Dame recevra pour un concert, Gérard DELAHAYE, chanteur pour enfants.

CONFERENCE : " la route des peintres en Cornouaille "

Colette JEHL, guide-conférencière, se propose de nous entraîner sur les pas des nombreux peintres français et étrangers, de tous styles, qui ont posé leurs chevalets en Bretagne. A l'aide de photos et de diapos, elle fera découvrir leurs lieux de villégiature et leurs œuvres. MPT de PLOMELIN, **vendredi 25 octobre à 20h30**. Entrée : 2,30 €.

Renseignements : ULAMIR (02.98.91.14.21)

CALENDRIER DES MANIFESTATIONS

OCTOBRE 2002

- Du 15 au 25	Exposition de peintres roumains	Salle des Mariages - Mairie
- Samedi 19	Repas animé par les Boulinerien	Amicale Laïque – Salle socio
- Jeudi 24	Danses traditionnelles indiennes	Salle socio
- Vendredi 25	Conférence : " La route des peintres en Cornouaille "	Ulamir - MPT
- Samedi 26	Stage de danse salsa	Familles Rurales – Salle socio
- Dimanche 27	Concert Kan an Odet	Salle socio

NOVEMBRE 2002

- Dimanche 3	52 ^{ème} tournoi de la Raquette	Salle spécifique
- Vendredi 8	Tournoi en salle	ACP – Salle omnisports
- Samedi 9	Assemblée Générale	Galoche – Salle d'accueil
- Samedi 16	Concert Kanerien Sant Meryn	Salle socio
- Dimanche 17	Concert Gérard Delahaye	Ecole Notre-Dame – Salle socio

ETAT CIVIL

Naissances : Tiphaine BERNARD, (03/09), Saint Roch ; Clément GUIBOREL, (04/09), rue Saint-Philibert ; Marvin TREBERN, (27/09), Kerlek.

Décès : Alice MARIEL, vve DANIEL, 85 ans, Ti Gwenn ; Marie GUEGUEN, 102 ans, Menez Kervouyenn.

INFORMATIONS PRATIQUES

La pharmacie est ouverte lors des permanences des médecins plomelinois

MEDECINS DE GARDE

Appeler le 15 (le centre assure la régulation)

OUVERTURE DE LA MAIRIE	Du lundi au jeudi : 8h – 12h/13h – 17h	Le vendredi : 8h – 12h/13h – 16h30	Le samedi (état civil) : 9h – 12h
OUVERTURE DE LADECHETTERIE	10h-12h/16h-18h 9h-12h/15h-18h	Lundi Samedi	Mercredi Vendredi

